

Bobigny le 23 avril 2021

SOUTENANCE D.E.S DE MÉDECINE GÉNÉRALE

Nouvelle modalité d'inscription

MODALITÉS
D'INSCRIPTION

PIÈCES
À FOURNIR

DÉROULEMENT DE LA
SOUTENANCE

MODALITÉS
DE VALIDATION

MODALITÉS D'INSCRIPTION

À compter des jurys de soutenance d'octobre 2021, l'inscription en jury ne sera autorisée qu'à la production du bon à imprimer de la thèse (BAI) signée par le Président du jury et le Directeur de thèse.

Les inscriptions au jury de DES se font uniquement par inscription préalable auprès de la responsable de la scolarité du DES de médecine générale, Mme Métivier, par courriel en se référant aux dates inscrites sur le calendrier de soumission. Aucune inscription ne sera prise en compte à la clôture des inscriptions.

Le secrétariat adressera les modalités permettant le dépôt des travaux.

PIÈCES À FOURNIR - Prévoir un diaporama à présenter lors de la soutenance (voir article suivant)

Pour être complet, le portfolio doit comporter le décompte des points pour chaque compétence, et les documents correspondant à ces dernières. Seuls les IMG qui ont complété ces exigences se verront confirmer leur soutenance

L'envoi de la convocation, 15 jours avant la soutenance, validera officiellement l'inscription après vérification des pièces déposées par la Commission de certification. Le cas échéant, l'étudiant sera informé de sa désinscription.

► **RÉCAPITULATIF POINTS DE COMPÉTENCES** - Document type à compléter, envoyé lors de l'inscription

► **STAGES VALIDÉS** - Document type à compléter, envoyé lors de l'inscription

► **6 RSCA** - Format PDF (nommés selon la typologie RSCA 1, RSCA 2, RSCA 3, etc)

► **6 TRACES D'APPRENTISSAGE** - Format PDF : rapports et exposés de GEPRI (nommés selon la typologie Rapport 1, Rapport 2, Exposé 1, Exposé 2, etc.)

► **FICHES DE VALIDATION DES ENSEIGNEMENTS** - Format PDF : ED, GEPRI

► **GRILLES D'ENTRETIEN DE TUTORAT** - Format PDF (nommées selon la typologie Entretien initial, Entretien 1, Entretien 2, Entretien 3, etc.)

► **AUTRES POINTS DE COMPÉTENCES** - Les preuves des autres points de compétences (attestations de participation à des formations extérieures ou à des congrès, rapports de ces événements, articles, etc.)

► **BON À IMPRIMER** - Signée par le Président du jury et le Directeur de thèse

DÉROULEMENT DE LA SOUTENANCE DU D.E.S

La soutenance a lieu devant un jury composé d'au moins 2 membres, dont un membre nommé du DUMG.

10 MINUTES DE PRÉSENTATION ACCOMPAGNÉE D'UN DIAPORAMA DE 10 DIAPOSITIVES PRÉSENTANT :

↳ Présentation de l'étudiant (1 diapositive)

↳ Exposé et illustration de deux compétences mobilisées lors du dernier exposé et lors du dernier RSCA effectué en autonomie (6 à 7 diapositive)

Elles devront exposer de quelle façon elles ont permis l'acquisition de compétences et en pourquoi leur choix a été effectué. Une auto évaluation des compétences sera demandée (se référer à l'article d'exercer : L.Compagnon et al. Les niveaux de compétence. exercer 2013;108:156-64)

↳ Présentation sur la thèse (1 diapositive)

↳ Présentation du projet professionnel (1 diapositive)

20 MINUTES DE QUESTIONS MINIMA SUR CETTE PRÉSENTATION ET SUR LE PROJET PROFESSIONNEL

Le candidat sera jugé selon les critères suivants :

Capacités de synthèse, à **illustrer en 10 minutes son parcours d'acquisition de compétences, (illustration d'une compétence à partir d'une trace d'apprentissage)**

- Capacités à s'auto évaluer et critique,
- Capacités à critiquer son enseignement,
- Capacités à exposer un projet professionnel.
- Capacités à exposer au moins un concept disciplinaire à l'oral

MODALITÉS DE VALIDATION DU D.E.S.

Après la soutenance, le jury informe l'étudiant si la soutenance lui permet d'émettre un avis favorable ou un avis réservé.

La proposition définitive de validation est effectuée par la commission de certification locale du DUMG de l'USPN. Le référent local du D.E.S (Pr Alain Mercier) valide ensuite la proposition de validation du DES et la transmet au coordonnateur régional (Pr Albert Ouazana) pour la ratification en jury régional qui se réunit 4 fois par an : janvier, avril, juin et octobre.

Les attestations de réussite ne sont transmises qu'à la validation du D.E.S et du Doctorat